



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2022  
N°1967

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher saluent  
la reprise d'Alvance Aluminium Wheels, soutenue par l'État**

Mardi 1<sup>er</sup> février 2022, le Tribunal de commerce de Paris a validé l'offre de reprise d'actifs d'Alvance Aluminium Wheels, site de fabrication de jantes en aluminium situé dans l'Indre, par la société EDS, dont les titres sont détenus à 100 % par Émile di Serio, président du groupe de fonderie français Saint-Jean Industries.

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, saluent la validation du projet de reprise de la société EDS qui permettra de pérenniser l'activité industrielle d'Alvance Aluminium Wheels et de préserver 166 emplois à court terme, avec une cible d'emplois de 400 salariés à l'horizon 2026. Le projet industriel de la société EDS prévoit de poursuivre la production de jantes en aluminium dans l'Indre pour les principaux constructeurs français, tout en développant de nouveaux modèles de roues grâce à une nouvelle technologie, Cobawheels, apportée par le repreneur. 43 millions d'euros d'investissement sont prévus et permettront une modernisation importante de l'usine afin de garantir son retour à la viabilité après un déficit d'investissement long de 20 ans.

L'État s'est engagé à soutenir financièrement le projet de reprise d'Alvance Aluminium Wheels, à hauteur de 41 millions d'euros. Une partie de ces financements publics doivent faire l'objet d'une autorisation par la Commission européenne. Cette autorisation pourrait être obtenue dans un délai de 3 mois.

**Bruno Le Maire** a déclaré : « *Cette reprise est une bonne nouvelle pour tous les salariés de l'entreprise, pour le territoire et pour l'industrie française. Nous avons fait un choix stratégique : réindustrialiser notre pays. Cela passe par l'accompagnement des sous-traitants du secteur automobile ainsi que par le maintien et le développement de la production industrielle en France : c'est l'ambition que nous portons avec le président de la République depuis 2017. Il s'agit ici de consolider le secteur et de soutenir les investissements nécessaires pour la compétitivité et la diversification d'Alvance Aluminium Wheels.* » »

**Agnès Pannier-Runacher** a déclaré : « *Le Tribunal de commerce de Paris a décidé de retenir l'offre d'EDS. Cette décision montre l'action déterminée du Gouvernement pour maintenir et développer l'industrie automobile en France, y compris ses sous-traitants. L'opération n'aurait pas été possible sans le sens des responsabilités des salariés et de leurs représentants, et sans l'engagement aux côtés de l'État des élus du territoire.* »

**Contacts presse :**

**Cabinet de Bruno Le Maire**

[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

**Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher**

[presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)